

## Une newsletter pour la recherche sur le vieillissement

### Numéro 3 Juin 2012

**Le Bureau fédéral du Plan (Belgique) : ses activités en matière de recherche et de prospective sur le vieillissement**

**Nicole Fasquelle,  
Christophe Joyeux ,  
Bureau fédéral du Plan**

**SHARE ...en Europe**  
**Anne Lafferrère  
Insee**

#### **3 QUESTIONS à...**

**Claude Martin,  
Anaïs Bourgeois,  
EHESP, Chaire  
« Social Care – Lien  
social et santé »**

**La crise, le risque et  
l'épargnant -  
Enquête PATER**  
**Luc Arrondel et  
André Masson  
CNRS-PSE (Paris  
School of  
Economics)**

**L'enquête PATED :  
un outil d'analyse  
original pour étudier  
les comportements  
de couverture face  
au risque  
dépendance**  
**Roméo Fontaine  
Fondation Médéric  
Alzheimer**

### Deux événements en ce mois de juin :

Le 6 juin, la CNAV, coordinatrice française du projet ERA-AGE 2, a réuni une vingtaine d'acteurs de la recherche sur le vieillissement, sous la présidence de Mireille Elbaum (CNAM).

Il y a notamment été présenté la feuille de route FUTURAGE qui propose des thèmes de recherche prioritaires pour le moyen-long terme dans le champ du vieillissement.

Les organismes de recherche français ont exposé leurs principaux axes de recherche et les financeurs publics, leurs attentes.

La notion de fragilité des personnes âgées a fait l'objet d'échanges intéressants sur les approches médicale et sociologique : un séminaire pourrait être organisé pour approfondir les concepts et dégager des notions opérantes pour les acteurs publics chargés des politiques de prévention.

Cette réunion et le séminaire de l'après-midi sur le logement et l'habitat des personnes âgées ont permis des échanges fructueux entre partenaires ne se connaissant pas toujours suffisamment.

Le 20 juin, le comité de pilotage d'ERA-AGE a tenu à Londres sa dernière réunion. Ce projet qui visait à coordonner la recherche sur le vieillissement en Europe et à la promouvoir en tant que domaine prioritaire s'achève en octobre 2012. La C.E. a décidé de soutenir l'initiative « More Years Better Lives » ralliée par 14 pays. La participation de la France y sera portée par le CNRS-INSHS.

Le comité de pilotage ERA-AGE a souhaité que les acquis du programme puissent être utilisés dans le cadre du nouveau projet.

ERA-AGE a permis la réalisation d'initiatives pilotes : programme de soutien aux jeunes chercheurs, premier appel à projets européen

sur le thème du vieillissement, organisation de Forums thématiques et nationaux. En France, le déroulement du projet a permis des échanges d'information entre les divers acteurs du domaine et le développement d'initiatives communes.

Cependant, les projets à pilotage français, en réponse à JCRA (cf. p. 5) n'ont pas réussi à s'imposer sur le plan scientifique, même quand ils étaient financés.

Il apparaît ainsi sans doute le besoin de dispositifs permettant aux équipes françaises de répondre dans de meilleures conditions aux appels à projets européens et de renforcer les liens entre milieux scientifiques et organismes d'action publique.

Reste à relever le défi d'orienter les jeunes chercheurs vers les questions de politiques publiques liées au vieillissement, et de dépasser les frontières disciplinaires, en valorisant les carrières de ceux qui s'engagent dans des recherches répondant à la demande sociale.

### **François Jeger**

Responsable de l'Unité de recherche sur le vieillissement, Cnav

**Contact (pour vos contributions) :**  
[alain.rozenkier@cnav.fr](mailto:alain.rozenkier@cnav.fr)



## Le Bureau fédéral du Plan (Belgique) : ses activités en matière de recherche et de prospective sur le vieillissement

*Nicole Fasquelle, Christophe Joyeux - BFP*

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public belge. Sa principale mission est de produire des analyses et des projections économiques, sociales et environnementales utiles à l'élaboration de politiques. Son expertise scientifique est mise à la disposition du Gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux belges, ainsi que d'autres institutions nationales et internationales.

En matière de recherche sur le vieillissement, le BFP est impliqué, depuis de nombreuses années, tant dans la réalisation des perspectives démographiques que dans l'étude des conséquences budgétaires et sociales de long terme du vieillissement.

### Les outils du BFP

Depuis le début des années septante, le BFP a été associé à l'élaboration des perspectives de population, alors réalisées par l'Institut National de Statistique belge. A partir de 2008, la modélisation en a été confiée au BFP. Les perspectives de population sont issues d'une collaboration étroite entre le BFP, la Direction Générale Statistique et Information Economique (qui fournit les données observées très détaillées) et un Comité scientifique d'accompagnement. Elles sont réalisées par sexe, âge et selon un niveau géographique détaillé (43 arrondissements administratifs).

Sur la base des perspectives de population, afin d'analyser les conséquences budgétaires du vieillissement, le BFP a élaboré, vers la fin des années quatre-vingts, un système de modèles macro-budgétaires de long terme. Ce système Maltese (Model for Analysis of Long Term Evolution of Social Expenditure) effectue des projections jusqu'à l'horizon 2060, principalement centrées sur l'évolution de l'ensemble des dépenses sociales dans un contexte de finances publiques globales. Il utilise des bases de données administratives très détaillées au niveau des dépenses sociales et s'appuie, en projection, sur un scénario démographique, socio-économique, macroéconomique et de revalorisation des allocations sociales. Une attention particulière a été accordée aux modules de dépenses de pensions et de soins de santé.

Le BFP étudie également les conséquences sociales du vieillissement et plus particulièrement

l'adéquation des pensions à long terme. Dans cette optique, il a développé le modèle MIDAS (Microsimulation for the Development of Adequacy and Sustainability) au cours des années 2000. Celui-ci permet d'évaluer notamment les taux de risque de pauvreté jusque 2060. MIDAS est un modèle de microsimulation dynamique qui se fonde sur un échantillon représentatif de la population. En projection, il opère dans le cadre de scénarios démographique, macroéconomique, socio-économique et de revalorisation des allocations sociales semblables à ceux retenus par le système Maltese. Les perspectives en matière de soutenabilité sociale et financière du vieillissement sont dès lors étudiées dans un cadre cohérent.

### Valorisation des recherches

Les résultats de ces recherches ont été présentés et utilisés à de nombreuses reprises au niveau belge. Depuis 2001, le BFP assure le secrétariat technique et administratif du Comité d'étude sur le vieillissement, chargé par la loi de publier un rapport annuel sur les conséquences sociales et budgétaires du vieillissement. Dans ce cadre, le BFP effectue les exercices d'évaluation nécessaires à l'aide du système Maltese et du modèle MIDAS. Ce rapport est, entre autres, utilisé par le gouvernement belge pour établir le Programme de Stabilité de la Belgique. Au niveau international, dans le cadre du « Working Group on Ageing Populations and Sustainability », le système de modèles Maltese est également utilisé, tous les trois ans, pour effectuer les projections de dépenses de pensions légales de la Belgique. Ce groupe a été créé en décembre 1999 au sein du Comité de Politique Economique du Conseil européen ECOFIN pour réaliser des exercices internationaux de projection de long terme des dépenses sociales. Le BFP participe également à certains projets de recherche tant nationaux qu'internationaux, notamment en matière de soins de longue durée, de lien entre immigration et adéquation des pensions...

<http://www.plan.be>



### SHARE ...en Europe Anne Lafferrère - Insee

Pendant que la gouvernance française de SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*) se réorganise autour du laboratoire Legos de l'université Paris-Dauphine, le niveau européen ne reste pas inactif.

Des contacts ont été établis avec Eurostat. En effet si SHARE ne fait pas directement partie du noyau des enquêtes européennes pilotées par les instituts de statistiques nationaux et harmonisées "en aval", elle s'inscrit naturellement comme un fleuron des enquêtes européennes et parmi les pionnières de l'harmonisation "en amont". Des échanges de bonnes pratiques et d'expertise en matière de concepts et de questionnement entre SHARE et Eurostat ont donc été noués.

Dans certains pays, le contexte de crise budgétaire ou financière rend plus laborieuse la recherche de financements locaux. Ainsi la vague 4 de SHARE n'a pas pu être menée en Grèce. En Pologne elle a dû être retardée d'une année. Ceci alors que la crise même rend crucial l'accès à des données de qualité sur le vieillissement de la population et ses conséquences sociales et économiques. Malgré les difficultés, tous les pays envisageant une vague 5 participent au pré-test de juin 2012. L'enquête proprement dite, prévue en 2012-2013, est financée en Suisse, Allemagne, Belgique, Italie, en République Tchèque et très probablement en Suède et en Estonie. La participation des Pays-Bas et du Danemark est également probable. En France (cf note ci-après), des financements sont en train d'être réunis. La situation demeure plus incertaine en Espagne et au Portugal. Les perspectives ne sont pas très favorables pour la Hongrie, la Slovaquie et la Grèce. Compte tenu du décalage de sa vague 4, la Pologne envisage de sauter la vague 5.

Face à de tels écarts entre pays, les risques d'explosion de l'ensemble du projet peuvent sembler préoccupants. Ils sont toutefois à relativiser. D'une part les tâches centralisées de SHARE continuent d'être financées par l'Union

européenne et par le gouvernement allemand. Le NIA américain (*National Institute on Aging*) contribue au soutien de projets innovants tels la collecte de biomarqueurs supplémentaires. D'autre part la Commission européenne est consciente des risques inhérents à un financement entièrement décentralisé des échantillons nationaux. En effet un panel comme SHARE demande de la continuité et n'a plus beaucoup de sens si tel ou tel pays en sort ou y rentre au gré des changements de gouvernements ou des difficultés budgétaires locales. Un moyen de partager la responsabilité du financement et de garantir un noyau dur de SHARE devrait être trouvé.

Une autre source d'optimisme a été la création du SHARE ERIC (Consortium d'Infrastructure de Recherche Européenne) en 2011\*. Ce moyen nouveau de gestion d'une infrastructure de recherche a été ratifié par la plupart des pays SHARE. Il fournit un cadre juridique simple et efficace à la coordination et facilite des activités de recherche telles que SHARE en exemptant de TVA la collecte sur le terrain. Il est surtout un signe de l'importance de SHARE comme infrastructure de pointe en recherche européenne. Certains pays, dont la France, attendent que la question du financement soit réglée pour signer leur participation. Il est à souhaiter que le nouveau gouvernement français agisse rapidement pour ne pas priver notre pays d'un tel atout.

### ...et en France?

Marie Ève Joël (legos) responsable national (Country Team Leader/CTL) nous a informés de la progression de la constitution du tour de table pour la vague 5 en France. La CNSA et l'IRESP ont d'ores et déjà pris des engagements financiers. Le ministère de la Recherche a donné un accord de principe, le montant global restant encore à préciser. La CNAV et la DREES ont été saisies. Le pré-test est actuellement en cours. A ce stade, on peut donc être raisonnablement confiant quant à la réalisation de la vague 5 (NDRL)

### 3 questions à ... Claude Martin, Anaïs Bourgeois EHESP, Chaire "Social Care – Lien social et Santé"



**La CNSA en partenariat avec l'EHESP finance 3 chaires, dans le cadre de la Maison des sciences sociales du handicap, qui associent l'Inserm, le CNRS et l'ENS.**

**Outre Claude Martin qui répond ci-contre à nos questions, les deux autres titulaires sont:**

**J.F. Ravaud (Inserm)  
"Participation sociale et situation de handicap"  
F.Weber (ENS)  
"Handicap psychique et décision pour autrui"**

#### 2. Vous êtes titulaire de l'une des trois chaires que la CNSA et l'EHESP ont récemment créées.

**Qu'est-ce qui motive cette innovation et quelles en sont les finalités?**

L'idée de départ qui a conduit à la création de la Chaire « *Social Care – Lien Social et Santé* » par l'EHESP et la CNSA, est de faire en sorte que les sciences humaines et sociales contribuent à la réflexion dans le champ de la santé publique, une santé prise au sens large, au sens de promotion du bien-être. La création de cette chaire correspond plus précisément à la volonté de réfléchir sur le rôle protecteur des liens sociaux, dans la tradition de l'école française de sociologie qui conçoit le lien social comme favorisant l'intégration des individus dans la société et l'intégration de la société elle-même. Nous nous référons aussi à l'expression anglo-saxonne de *social care* qui renvoie à l'articulation entre les protections assurées par les systèmes de protection sociale, les dispositifs mis en place par l'État, les collectivités et pouvoirs publics, et la protection qu'assurent les proches (famille, amis). En somme, la chaire a vocation à réfléchir sur le rôle protecteur des proches.

La chaire poursuit trois grandes finalités :

- Développer des activités de recherche spécifique sur le rôle protecteur des liens sociaux en matière de bien-être de la petite enfance et des personnes âgées en perte d'autonomie.
- Diffuser et communiquer sur cette thématique de façon à valoriser l'ensemble des réflexions qui existent au plan international sur le thème du *social care*. Cela implique l'invitation régulière de chercheurs européens et internationaux spécialistes de cette thématique, la mise en ligne d'articles et de rapports sur notre page internet (<http://www.ehesp.fr/recherche/les-chaire/chaire-lien-social-et-sante/>). Cela passe également par le développement de partenariats avec des chercheurs et d'autres chaires afin d'inscrire durablement notre chaire dans un réseau dynamique (notamment l'ESPAnet : *The Network for European Social Policy Analysis* ou encore les réseaux

thématiques sur les politiques sociales et la solidarité, sur le vieillissement, ou encore sur la famille et la vie privée de l'Association française de sociologie).

- Éclairer la décision par notre expertise dans le champ des politiques publiques du handicap et de la perte d'autonomie.

#### 1. Dans le cadre des débats portant sur le Care, quelle approche entendez-vous développer?

La question du *care*, du « prendre soin », de la sollicitude est très structurante depuis près de trente ans dans le débat international sur l'évolution des systèmes nationaux de protection sociale, en particulier au plan européen. La notion de « société du *care* » a connu un bref écho dans le débat public en France sous l'impulsion de Martine Aubry, peu avant le début des primaires socialistes, avant d'être en grande partie rejetée aux oubliettes, non sans un certain mépris par les acteurs politiques. C'est une grave erreur, car cette réflexion est absolument fondamentale pour passer d'une société dont le succès est réduit aux stricts indicateurs de richesse stricto-sensu, à une société préoccupée davantage du bien-être. La réflexion sur le *care* met au centre de l'analyse cette forme de solidarité qui combine les protections par le droit, par le développement d'une citoyenneté sociale et la reconnaissance du travail de *care* apportée par les proches. Cette réflexion a donné lieu pratiquement partout en Europe à de très nombreuses publications dans les principales revues internationales consacrées aux politiques sociales, comme *Social Policy and Administration*, *Journal of European Social Policy*, *Journal of Social Policy*, *Social Politics* en particulier. Nous avons le souci de renforcer cette réflexion en France grâce aux échanges et collaborations que nous avons depuis plus de vingt ans avec quelques-unes des principales chercheuses de ce domaine de réflexion comme Jane





Knijin et Barbara da Roit aux Pays-Bas, Ilona Ostner en Allemagne, Karin Wall au Portugal, Chiara Saraceno ou Manuela Naldini en Italie, Arnlaug Leira en Norvège, pour en citer quelques-unes.

### 3. Concrètement, quel est l'impact de cette chaire en matière de recherche et quelle est votre "feuille de route" en ce domaine?

En plus d'améliorer les connaissances sur le *social care*, cette chaire veut inscrire cette thématique de façon durable dans les questionnements scientifiques et politiques (débat sur la perte d'autonomie des personnes âgées, sur les politiques pour améliorer la prise en charge des patients atteints par la maladie d'Alzheimer, sur les politiques en faveur de la petite enfance, de la famille et de la parentalité). En effet, la plupart de nos recherches ont une dimension internationale et ont vocation à contribuer, grâce aux comparaisons, à l'amélioration de nos politiques nationales. De plus, l'organisation régulière d'événements scientifiques sur le thème du *social care* à destination d'un public varié (experts, décideurs, étudiants, grand public) par la chaire permet d'augmenter la visibilité de cette thématique en France.

Notre « feuille de route » pour les mois et années à venir concerne trois axes :

- Favoriser l'animation scientifique : nous souhaitons maintenir notre rythme de cinq ou six séminaires ou conférences par an, et renforcer notre présence sur internet. Un colloque sera organisé en 2013.
- Développer nos recherches avec le soutien des grands organismes (ANR notamment).
- Contribuer à l'enseignement de ces thématiques au niveau de plusieurs masters dispensés avec des établissements partenaires de la chaire, dont l'EHESP, bien entendu mais aussi les universités de Rennes et Science. Po Rennes. Nous veillons aussi à proposer et développer un encadrement de mémoires mais aussi de thèses sur cette thématique.



### Appel à projets JCRA « Bien Vieillir ».....

#### La sélection des projets

#### **Michel Tuchman** *Coordinateur national ERA-AGE (URV-Cnav)*

Le processus de sélection des projets déposés en réponse à l'appel à projet lancé en juin 2011 (cf la Newsletter n.1, janv. 2012) est entré dans sa phase finale. Douze projets avaient été retenus, le 12 décembre 2011, à l'issue d'une première phase de présélection, dont deux pilotés par une équipe française. Cinq autres dossiers impliquaient une équipe française.

Ces projets ont été examinés par 27 experts, trois par dossier: deux évaluateurs et un lecteur.

Le Comité de sélection s'est réuni à Londres le 19 juin 2012 pour classer les projets sur la seule base de leur qualité scientifique.

Au final, six projets ont été proposés au financement dont trois associent des équipes françaises. A ce stade, il appartient maintenant aux financeurs du projet de décider des projets qu'ils financeront en fonction de leurs engagements financiers souscrits. La liste des projets financés sera communiquée le 15 septembre au plus tard mais il semble possible que les six projets puissent être lancés.

Les porteurs des projets non finançables seront informés prochainement par l'Université de Sheffield et recevront une synthèse des appréciations.

#### **Les projets retenus par ordre de classement:**

- **Retirement and Healthy Ageing (Suède)**, avec la participation de M. Goldberg, INSERM, U1018
- **CACTUS-D (Canada)**: Continence across Continents to Upend Stigma and Dependency, avec la participation de Xavier Fritel, Service de Gynécologie CHU de Poitiers
- **AAL-WELL (Canada)**: Ambient Assistive Living Technologies for Wellness, Engagement, and Long Life
- **CURHA (Canada)**: Understanding the Role of Contrasting Urban Contexts in Healthy Aging: An International Study of Daily Mobility and Active Living Using Wearable Sensor Devices across Cohorts, avec la participation de Basil Chaix, INSERM UMR-S 707
- **HARP (Canada)**: Healthy Ageing in Residential Places
- **HEARATTN (Israel)**: Hearing, Remembering, and Living Well: Paying Attention to Challenges of Older Adults in Noisy Environment



## La crise, le risque et l'épargnant - Enquête PATÉR

*Luc Arrondel et André Masson*  
*CNRS-PSE (Paris School of Economics)*

La crise a affecté les comportements de l'épargnant: les ménages français ont adopté en moyenne un comportement plus « prudent », désirant épargner davantage dans des placements plus sûrs et à plus long terme, et limiter parallèlement leurs investissements risqués.

### Comment expliquer ces changements de comportements ?

La théorie économique avance trois types de facteurs : les ressources présentes, les anticipations de prix des actifs et de revenu et enfin les préférences de l'épargnant (tolérance vis-à-vis du risque et préférence pour le présent).

En d'autres termes, les Français se sont-ils simplement adaptés au nouvel environnement économique et aux changements perçus dans leur situation personnelle : baisse anticipée des ressources ou des rendements d'actifs, exposition au risque plus élevée, etc. ? Ou bien la crise a-t-elle modifié la « psyché » même des individus, à savoir ici les préférences de l'épargnant en matière de risque et vis-à-vis du futur : manifeste-t-il une moindre propension à prendre des risques, une plus grande « aversion au risque » qu'hier ? En termes d'horizon décisionnel, est-il moins obnubilé par les échéances de court terme et plus soucieux de son avenir ? Bref, les préférences de l'épargnant sont-elles soumises aux aléas de la conjoncture économique et financière ?

Cette question rejoint aussi une préoccupation théorique concernant la stabilité temporelle des préférences : sans cette stabilité, il n'est pas de prédictions possibles pour les modèles de comportement de l'épargnant.

### Les données françaises du panel PATÉR

Réalisée par l'Insee en 1998, la première enquête **PATÉR** (**P**atrimoine et **P**références vis-à-vis du **t**emps et du **r**isque) constituait un module complémentaire à l'enquête « Patrimoine 1998 »,

sous la forme d'une seconde interview menée auprès de 1 135 ménages. Quatre autres enquêtes ont été construites à notre initiative par l'institut Tns-Sofres, sous la forme d'un questionnaire postal : tout d'abord en 2002 sur un échantillon de 2 460 ménages, puis en 2007 sur près de 4 000 ménages. Ensuite en 2009 et en 2011, grâce au financement du Cepremap, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Chaire Groupama « Les particuliers face au risque », sur environ 3 700 ménages représentatifs de la population française.

Les trois dernières enquêtes comportent les éléments pour permettre une analyse fine des réactions des épargnants français à la crise financière et économique. Celle de 2007 fournit un état des lieux juste avant la crise, les deux autres (2009 et 2011) permettant de suivre les épargnants pendant la tourmente (dimension panel).

L'information recueillie dans ces enquêtes concerne principalement la description socio-démographique du ménage, l'évaluation, la composition et le mode de gestion de son patrimoine, le recensement de ses revenus, l'existence de transferts intergénérationnels reçus ou versés, et aussi des questions qualitatives et subjectives visant à mesurer ses préférences en matière d'épargne (aversion au risque, préférence pour le présent, altruisme...), ainsi que les anticipations concernant ses ressources futures (revenu, bourse).

En particulier, les préférences de l'individu sont mesurées par une méthode originale de scoring à partir de loteries, mais aussi en fonction des attitudes, des opinions, des comportements dans différents domaines de la vie (santé, professionnel, loisirs, consommation, retraite...). Ces mesures s'avèrent plus satisfaisantes que les mesures traditionnelles, notamment les loteries des méthodes expérimentales.

Les scores obtenus à partir des informations provenant des différentes enquêtes apparaissent cohérents d'une date à une autre : les classements des questions les plus pertinentes pour expliquer les



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS  
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

scores présentent la même hiérarchie et les déterminants individuels des scores sont les mêmes d'une enquête à l'autre. Ainsi, lorsque l'on veut savoir « qui est quoi en matière de préférence ? », les résultats, qui vont en général dans le sens attendu, coïncident entre les quatre enquêtes : les hommes sont plus tolérants au risque que les femmes, et les jeunes plus que leurs aînés; la préférence temporelle est faible (on voit à plus long terme) lorsqu'on est âgé, diplômé, en couple et que l'on a des enfants (et la prévoyance semble également se transmettre par la mère du répondant); on est plus altruiste si l'on est diplômé.

Les mêmes mesures en 2007, en 2009 puis en 2011 nous permettent alors de comparer tous les facteurs qui sont susceptibles d'avoir changé avant et pendant la crise. Mais alors, qu'est ce qui a changé ?

### Les premiers résultats

À cette question centrale, notre étude répond qu'il y a révisions des anticipations à la baisse en ce qui concerne revenus et les prix boursiers, une perception de l'avenir sur le marché du travail plus pessimiste mais pas changement des préférences des épargnants, concluant ainsi à la stabilité d'ensemble des préférences de nos compatriotes à l'égard du risque et du temps pendant la crise. Contrairement à une attente à la mode, ce résultat, qui peut surprendre, révèle au contraire un épargnant « stoïque » dans la tourmente, pas plus averse au risque qu'auparavant. (1)

### Perspectives

Une des extensions naturelles des résultats précédents consiste à analyser le processus de formation des anticipations des ménages notamment sur les cours boursiers. Tâche d'autant plus ardue que nous avons observé que les anticipations de rendement des actions à 5 ans sont aussi bien à la hausse (*mean reversion*), qu'inchangées (*random walkers*) ou encore à la forte baisse (*momentum effect*). La dimension panel de nos enquêtes permettra d'étudier comment ces anticipations se sont modifiées au cours de cette période de bouleversements économiques. Cette question rejoint d'ailleurs certains débats chez les macro-économistes qui, contrairement à certaines affirmations antérieures,

mettent aujourd'hui l'accent sur l'hétérogénéité individuelle des anticipations et de leur coordination.

Une autre question qui intéresse beaucoup de monde aujourd'hui et à laquelle cette recherche peut contribuer à répondre, est de savoir comment générer des comportements entreprenants, tournés vers une épargne longue et non sécurisée.

Comme on l'a vu, il semble difficile de sculpter ou de façonner les préférences des individus de façon à ce qu'ils prennent plus de risques et s'orientent vers le long terme. L'efficacité des programmes d'éducation financière reste à prouver même si on ne peut que se réjouir d'une plus grande culture, financière ou autre, des épargnants. Ces programmes seraient sans doute plus efficaces à l'école car les préférences semblent déterminées tôt dans le cycle de vie. Les politiques de « *Nudging* » (pousser du coude) où l'on aide l'individu, à l'insu de son plein gré, par de doux subterfuges à prendre la bonne décision (selon une rationalité économique) tout en leur laissant une apparente liberté de choix (comme par exemple les options par défaut) ne sont pas forcément une solution car elles reportent le risque sur l'épargnant.

Robert Castel affirme qu'« un individu ne tient pas debout tout seul ». Les politiques d'« activation de l'individu » prônées par l'OCDE nécessiteraient que l'Etat assure ces mêmes individus contre les nouveaux risques pour les inciter à la prise de risque.

NDLR : l'analyse des données fera l'objet d'un article dans un prochain volume d'Économie et Statistique et, à plus court terme, d'une communication lors de la « Save-PHF Conference » organisée à Munich par, notamment, le Munich Center for the Economics of Aging (MEA-Max Planck Institute), les 12 et 13 juillet 2012

1) ARRONDEL, L. et A. MASSON, « L'épargnant dans un monde en crise : ce qui a changé », Paris, Collection du Cepremap, Paris, Editions rue d'Ulm, 2011, 109 p.



## **PATED, module « dépendance » de l'enquête PATER : un outil d'analyse original pour étudier les comportements de couverture face au risque dépendance**

**Roméo Fontaine - Fondation Médéric Alzheimer**

Les individus anticipent-ils et évaluent-ils le risque d'être un jour dépendant ? Adoptent-ils spontanément des comportements de couverture spécifiques face au risque financier associé ? Est-il possible de prévenir les coûts financiers associés à l'entrée en dépendance en généralisant une couverture assurantielle privée ? Ces questionnements sont à l'origine d'un projet de recherche porté par la Fondation Médéric Alzheimer visant à étudier les comportements de couverture individuels et familiaux adoptés face au risque d'avoir besoin d'aide dans la réalisation des activités de la vie quotidienne.

Selon la littérature théorique, le risque dépendance présenterait certaines spécificités pouvant freiner les comportements spontanés de couverture : phénomène de myopie conduisant à une sous-estimation du risque de devenir dépendant, une sous-évaluation des pertes financières en situation de dépendance et à une surestimation de la couverture publique ou encore à un effet d'éviction par les solidarités familiales. A ce jour, faute de données d'enquête, très peu d'études empiriques permettent de tester ces différents mécanismes limitant la demande de couverture.

Pour répondre à ce manque de connaissance important, la Fondation Médéric Alzheimer s'est associée au projet PATER en finançant un module du questionnaire de la vague 2011 spécifiquement dédié à l'étude des comportements de couverture face au risque dépendance, PATED, module « Dépendance » de l'enquête PATER est tout à fait original en France puisqu'il permet de recueillir

des informations précises sur la perception qu'ont les individus du risque, les dispositions qu'ils ont le cas échéant adoptées pour y faire face (assurance dépendance, épargne, placements spécifiques, aménagements du logement etc.) ou encore les raisons expliquant l'absence de couverture.

En s'appuyant sur la richesse des informations recueillies dans le reste du questionnaire (cf article précédent), le module « dépendance » permet d'étudier la demande de couverture au regard d'une part des préférences des agents, en distinguant précisément ce qui relève de la myopie, de l'aversion au risque, de la préférence pour le présent, et d'autre part, du contexte dans lesquels ces préférences s'expriment (niveau de vie, état de santé, configurations familiales, expérience d'aidant, etc.).

A ce titre, la « myopie » des agents semble un élément déterminant pour expliquer l'absence de couverture puisque près de quatre individus sur dix déclarent ne pas envisager le risque d'être un jour dépendant. Avoir dans son entourage une personne âgée dépendante tend cependant à réduire cette myopie, signe que le manque d'information est un frein majeur à l'adoption d'un comportement de couverture.

**Une première publication est prévue en fin d'année 2012**

### **Conception/Réalisation :**

**©Alain Rozenkier, Diana Diallo (URV-Cnav)**  
fatimata.diallo@cnav.fr 01 53 92 50 20